

## **RAQUETTE PLOMELIN – TRÉMEOC – PLUGUFFAN**

68<sup>ème</sup> Tournoi Régional de Tennis de Table le **Samedi 3 novembre 2018 à 9 heures**  
salle Omnisports de PLOMELIN – Homologué par la ligue de Bretagne

### **RÈGLEMENT**

- 1 - La Raquette PLOMELIN – TREMEOC – US PLUGUFFAN est heureuse de vous inviter à son 68<sup>ème</sup> tournoi régional de tennis de table qui se déroulera le **3 novembre 2018** à partir de 9 h à la salle omnisports de PLOMELIN.
- 2 - Ce tournoi se dispute en 8 tableaux, par poules de 3 joueurs au premier tour avec 2 qualifiés par poule.
- 3 - Tous les joueurs peuvent s'engager sur deux tableaux. Les Féminines doivent impérativement jouer dans le tableau féminin, et, si elles le désirent dans un autre. Dans le cas où il y aurait moins de 8 inscrits sur l'un des tableaux, l'organisateur se réserve le droit de les répartir sur les autres tableaux suivant leur classement.

**Ensemble Sportif Hent Kéramer  
29700 – PLOMELIN**

Inscriptions à compter du 1/10/2017 sur : <http://www.raquetteplomelin.fr> - par courriel : [ping.plomelin@gmail.com](mailto:ping.plomelin@gmail.com) -Téléphone : 02 98 52 58 59 (répondeur)

**Clôture des engagements le vendredi 02 novembre 2018 à 17 h**

#### **4 - Liste des tableaux**

Tableau A : ouvert à tous les licenciés sans distinction.	Appel à 13 h
Tableau B : ouvert aux classés 16 (1699 points) et plus faibles.	Appel à 10 h
Tableau C : ouvert aux classés 13 (1399 points) et plus faibles.	Appel à 11 h
Tableau D : ouvert aux classés 11 (1199 points) et plus faibles.	Appel à 9 h
Tableau E : ouvert aux classés 7 (799 points) et plus faibles	Appel à 11 h
Tableau F : ouvert aux Féminines	Appel à 15 h
Tableau G : ouvert aux vétérans 2 – 3 - 4	Appel à 14 h
Tableau H : ouvert aux classés 9 (999 points) et plus faibles	Appel à 12 h

**Engagement** : 1 tableau 7 €, 2 tableaux = 10 €

- 5 - Aucun engagement ne sera accepté après le vendredi 2 novembre 2018 à 17 h.
- 6 – Le tournoi est placé sous le contrôle de la ligue de Bretagne de tennis de table, les règlements FFTT seront appliqués – Les résultats seront transmis à la ligue et comptabilisé pour le classement individuel de chaque joueur.
- 7 – Le juge-arbitre sera M. Gwénaél DIVANACH et le responsable informatique M. Jonathan LE GOFF (SPID) – Ils seront assistés par Daniel OSSADON.
- 8 – Tous les tableaux seront dotés de 4 lots et d'une coupe.
- 9 - Après trois appels, tout participant sera mis hors compétition – A tous les niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge-arbitre.
- 10 - Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.
- 11 - L'ensemble des participants trouveront sur place de quoi se restaurer.

## 12 - Récompenses

**Tableau A : ½ finalistes 35 € - Finaliste 60 € - Vainqueur 120 € + coupe**

**Tableau B : ½ finalistes 30 € - Finaliste 40 € - Vainqueur 80 € + coupe**

**Tableau C : ½ finalistes 20 € - Finaliste 30 € - Vainqueur 70 € + coupe**

**Tableau D : ½ finalistes 15 € - Finaliste 30 € - Vainqueur 50 € + coupe**

**Tableau E : ½ finalistes LOT - Finaliste LOT Vainqueur LOT + coupe**

**Tableau F : ½ finalistes 15 € - Finaliste 30 € - Vainqueur 50 € + coupe**

**Tableau G : ½ finalistes LOT - Finaliste LOT - Vainqueur LOT + coupe**

**Tableau H : ½ finalistes LOT - Finaliste LOT - Vainqueur LOT + coupe**

### **Challenge Raquette Plomelin – Tréméoc – Pluguffan**

Le vainqueur du tableau A aura, pour un an, la garde du Challenge de l'association, actuellement détenu par André GUYONVARCH de GLEGUER TT

### **Challenge des Amis de la Raquette (offert par LECLERC FUEL)**

Ce Challenge est actuellement détenu par le TTC BREST

Il est attribué au club ayant le meilleur total de points d'après le barème suivant, appliqué dans tous les tableaux :

<b>Vainqueur</b>	<b>6 pts</b>
<b>Finalistes</b>	<b>4 pts</b>
<b>Demi-finalistes</b>	<b>3 pts</b>
<b>Quarts Finalistes</b>	<b>2 pts</b>
<b>Tous les engagés</b>	<b>1 pt</b>

Le club organisateur ne participe pas au Challenge

### **Challenge Daniel LE CLEACH**

Le gagnant du tableau vétérans se verra attribuer ce challenge pour un an.

Il deviendra la propriété du club l'ayant gagné 5 fois.

Il est actuellement détenu par GUYONVARCH André de GLEGUER TT

**LE PRÉSIDENT**  
**Michel LAUTREDOUX**